

# ENRÔLEMENT PHYSIQUE DE PASSEPORT – RESIDENTS AU JAPON

## A l'Ambassade du Cameroun au Japon

Je soussigné(e), confirme avoir joint les documents suivants (cases cochées) :

- Lettre de demande de demande de Carte Consulaire ;
- Formulaire de demande de Carte Consulaire à télécharger, dûment rempli, daté et signé (cette Carte est indispensable pour procéder à l'enrôlement du passeport et Elecarn ; par ailleurs c'est aussi obligatoire lors d'enrôlement de passeport pour un mineur) ;
- Photo d'identité (ne pas couper ; ne pas agraffer mais coller sur le formulaire avec la colle) ;
- Original du Certificat de Naissance :
  - Original ;
  - DUPLICATA ;
  - Copie Certifiée Conforme ;
  - Certificat d'Existence de Souche.
- Original du Passeport;
- Original de la CNI (Carte d'Identité Nationale), si disponible, même périmée ;
- Photocopies recto verso sur la même page de la Carte de Résidence (ne placez la carte à l'extrémité de la machine) ;
- Facture (téléphone, électricité, etc.) dans les trois mois avec votre nom et adresse de domicile clairement mentionnés (pas de facture sans adresse svp) ;
- Une preuve d'emploi (contrat de travail, certificat professionnel délivré par la compagnie, etc ; la fiche de paie n'est pas acceptée), traduit en anglais ou en français si c'est dans une langue étrangère;
- Frais de 12,000 yens (4,000 yens pour la carte consulaire et 8,000 yens pour les frais administratifs) ;
- Copie couleur de la « Demande de Pré-Enrôlement » (pas de screenshot car le code barre sera illisible) ;
- Fichier PDF de la « Demande de Pré-Enrôlement » à envoyer également par email à l'Ambassade ;
- En cas de remplacement d'un passeport perdu: un « Certificat de Perte » de l'ancien passeport délivré par les services de Police (un rapport physique relatant les circonstances de la perte de votre passeport et NON le document portant uniquement le numéro de dossier).
- Pour les femmes mariées :
  - Original du Certificat de Mariage.
- Pour les enfants mineurs :
  - Acte de Naissance camerounais;
  - Formulaire d'« Autorisation Parentale » ;
  - Formulaire de demande de la Carte Consulaire avec la photo légèrement collée (ne pas agraffer) ;
  - Photocopies recto verso sur la même page de la Carte de Résidence de l'enfant (si disponible) ;
  - Document du parent qui sera présent lors du pré-enrôlement physique :
    - Original des Passeport,
    - Certificat de Naissance,
    - Photocopies recto verso sur la même page de la Carte de Résidence du parent résidant au Japon (l'original devra être présenté le jour de l'enrôlement physique),
    - Demande de la Carte Consulaire pour le(s) parents qui n'en ont pas encore ;
- Enveloppe Letter Pack libellée si nécessaire pour le retour des originaux avant le jour de l'enrôlement.

Date: \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_

(jj / mm / aaaa)

© Nom et prénom : \_\_\_\_\_

© Signature :